

SPORTS
LES EXPOS RENDRONT HOMMAGE À
LEUR FAÇON À MAURICE RICHARD D 1



WEEK-END MAGAZINE
LA RENAISSANCE
DU SWING C 1

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUEBEC, LE VENDREDI 2 JUIN 2000

www.lesoleil.com



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE
L'arrivée de M. Thibodeau ne dissipe pas l'incertitude quant à la propriété du quotidien.

Claude Thibodeau, éditeur du SOLEIL

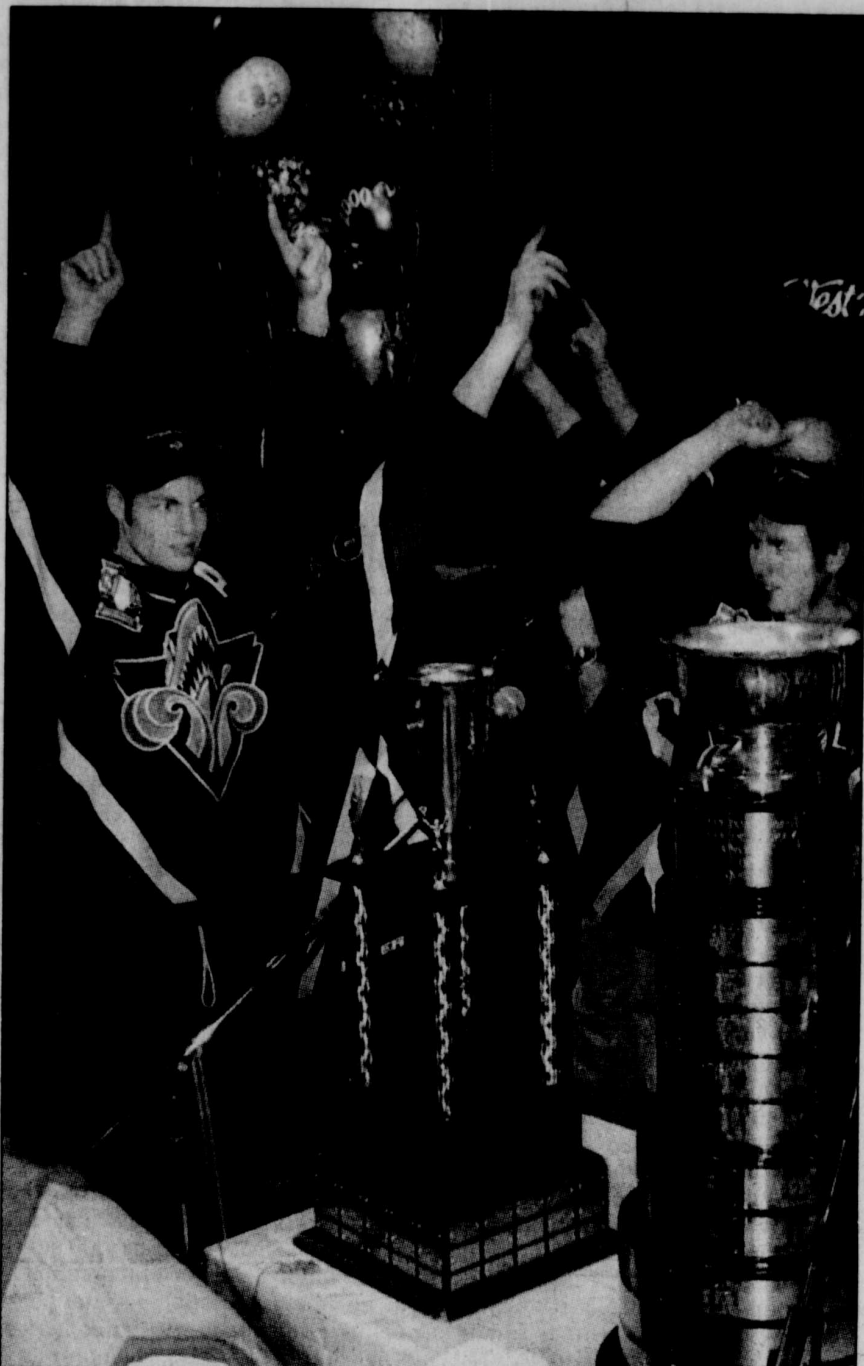
FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

QUÉBEC — Pris de vitesse par une fuite au quotidien *La Presse*, la société UniMédia a confirmé hier que Claude Thibodeau, actuel directeur général des stations régionales du Groupe TVA, succédait à Gilbert Lacasse à titre de président et éditeur du SOLEIL. La nouvelle ne vient cependant pas dissiper l'incertitude qui règne sur la propriété du quotidien.

En 1994, alors qu'il était à Télé-Métropole, c'est l'éditeur du quotidien *La Presse*, Guy Crevier, qui a engagé M. Thibodeau. Le nouveau patron du SOLEIL soutient cependant que Power Corp. n'est aucunement en train de placer ses joueurs en prévision d'une prochaine acquisition. « Il n'y a aucun lien à faire entre mon arrivée ici et une possible acquisition par Power. Il y a au moins deux ans que je n'ai pas vu Guy Crevier », a dit M. Thibodeau, en précisant que les relations entre les deux hommes avaient été bonnes.

Voir ÉDITEUR en A 2 >

Bravo à l'Océanic!



COLLABORATION SPÉCIALE, RÉMI SENECHAL

C'est l'heure de gloire de l'Océanic. À sa cinquième saison, l'équipe rimouskoise a successivement mis la main sur le trophée Jean-Rougeau, la coupe du Président, puis la consécration ultime, la coupe Memorial. LE SOLEIL présente des pages à conserver sur l'histoire de cette conquête. De D 5 à D 8.

Mauricie, poubelle des É.-U.

Des milliers de tonnes de sols contaminés de provenance américaine enfouis à Grandes-Piles

MICHEL VASTE
Le Soleil

■ MONTRÉAL — Des entreprises américaines expédient en Mauricie des milliers de tonnes de sols contaminés par des « Produits organiques persistants » (POP) qu'elles n'ont pas le droit d'enfouir chez elles. Environnement Canada ferme les yeux tandis qu'Environnement Québec encourage cette « activité économique » d'un genre très particulier.

L'importation de sols contaminés a fait un bond spectaculaire depuis 1998

L'importation de sols contaminés et de produits dangereux au Canada a fait un bond spectaculaire depuis que l'Environnement Protection Agency (EPA) américaine a interdit, en mai 1998, leur enfouissement sans traitement. En 1998, le Canada a ainsi importé 540 000 tonnes de produits dangereux — à 97% des États-Unis — et pour les six premiers mois de 1999, dernières données disponibles, on en était déjà rendu à 284 000 tonnes. Le quart de ces pro-

duits — plus de 100 000 tonnes par année —, ne sont ni recyclés ni traités mais simplement enfouis dans deux sites, l'un situé à Sarnia en Ontario, et l'autre à Grandes-Piles, au nord de Trois-Rivières.

Voir SOLS en A 2 >

AUTRE TEXTE

□ Quand Ottawa et Québec se lavent les mains Page B 6

UNIVERSITÉ LAVAL

De l'arsenic dans le café

Trois tasses auraient suffi à tuer

ISABELLE MATHIEU
Le Soleil

■ SAINTE-FOY — « Trois cafés, pis t'étais mort. »

Vingt-sept étudiants, chercheurs et employés de l'Université Laval l'ont échappé belle: ils ont été empoisonnés après avoir bu du café assaisonné à l'arsenic. De violentes nausées les ont heureusement empêchés d'en consommer une dose mortelle.

Tout le monde n'avait qu'un seul mot à la bouche hier au pavillon de l'agriculture Paul-Comtois de l'Université Laval: arsenic.

Au lendemain de la publication des

résultats des analyses du MAPAQ, étudiants, professeurs et employés se demandaient bien qui avait versé de l'arsenic dans la machine à café du 4^e étage, dans le secteur des sciences animales.

« Les gens du MAPAQ nous ont dit qu'avec le dosage observé — environ 150 mg — trois cafés et tu étais mort », glisse Lyne Massicotte, membre de l'association des étudiants gradués en sciences animales qui entretient la fameuse machine à café.

C'est Lise Couture, la secrétaire du département, qui a actionné la sonnette d'alarme le 22 mai.

Voir CAFÉ en A 2 >



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER
M^{me} Lise Couture a trouvé le lien qui unissait les gens malades.

RIVIÈRE-DU-LOUP

Suspendu pour une cigarette

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

RIVIÈRE-DU-LOUP — Marius Ouellet, de Saint-Arsène de Rivière-du-Loup, travaille depuis 10 ans comme machiniste pour l'entreprise Premier Tech. Il y fume depuis aussi longtemps. Il y a quelques semaines, son employeur, fatigué d'avertir sans succès ce fumeur invétéré, l'a suspendu pour une journée sans solde. M. Ouellet ne l'a pas trouvé drôle.

« Je considère que mes droits sont bafoués. J'ai toujours fumé ici, personne ne m'en a jamais empêché et je continuerai de le faire. L'employeur n'a pas à se faire justice lui-même », dit-il. C'est à l'intérieur d'une lettre qui lui a été signifiée le 18 mai que l'homme a appris qu'il était suspendu sans solde pour la journée du lendemain. « J'ai été brimé dans mon droit de gagner ma vie. » La perte financière représente 110\$.

Voir SUSPENDU en A 2 >



COLLABORATION SPÉCIALE, MARC LAROUCHE
Marius Ouellet a l'appui de ses collègues non-fumeurs.

LE MONDE

Une victoire du père d'Elia

Il n'y a pas lieu de demander l'asile politique, estime la Cour d'appel.

PAGE B 7

LE QUEBEC

Confusion dans la santé

Hôpitaux, ministère, régies, on ne sait plus qui fait quoi, qui est responsable de quoi. Un consultant indépendant se fait cinglant.

PAGE A 10

ARGENT



Histoire d'argent

Le spectacle « Elvis Story » a un impact économique important pour la région: des retombées de 23M\$.

PAGE B 1



DEPUIS LE DÉPART DE MAURICE RICHARD...

JE ME SENS COMME UN ORPHELIN DE DUPLESSIS!

LA MÉTÉO

Maximum 12, minimum 7

Pluvieux. Demain: nuageux avec éclaircies. Détails page D 11

QUÉBEC, 104^e ANNÉE, N° 153

FLORIDE, 1,75 \$ US

MONTRÉAL, OTTAWA 87¢ PLUS TAXES

65¢ PLUS TAXES

VENDREDI



27657-00075

L'EST ET LA CÔTE-NORD

Prêts à vous servir!



COLLABORATION SPÉCIALE, MARC LAROCHE

Près de 25 étudiants et étudiantes du groupe « Service de la restauration » du Centre de formation professionnelle Le Pavillon de l'Avenir de Rivière-du-Loup, sont maintenant fin prêts à prendre le chemin des entreprises hôtelières et de restauration de tous les coins du Québec. Tous ces jeunes étaient sous la supervision des professeurs Alicia Coulombe, Johanne Michaud et Gaétan Gagnon. La formation en cuisine offerte au Pavillon-de-l'Avenir est particulièrement appréciée de par la qualité de l'enseignement qui y est prodigué et la compétence de ses finissants. Durant leur formation de 900 heures, échelonnée sur un an, les étudiants et étudiantes ont eu l'occasion d'exercer leur technique à maintes reprises dans des soupers ou soirées diverses. M. L.

Destination Chic-Chocs sous la loupe gouvernementale

L'organisme croit à une manœuvre de la SEPAQ

HENRI MICHAUD

Collaboration spéciale

PARC DE LA GASPÉSIE — De passage dans le Parc de la Gaspésie pour annoncer des investissements de 1,8 million \$ en Haute-Gaspésie, le ministre responsable de la Faune et des Parcs, Guy Chevrette, a confirmé que Destination Chic-Chocs faisait l'objet d'une vérification administrative.

Après avoir, de son propre aveu, « patiné un peu » face aux questions des médias, le ministre a confirmé que les livres de l'organisme étaient scrutés à la loupe. « Les motifs sont suffisamment sérieux pour que je demande une vérification administrative. Je souhaitais également éviter toutes les rumeurs en demandant cet exercice. »

Le ministre a fait appel à la bonne volonté des dirigeants de Destination Chic-Chocs pour fournir les documents demandés par la firme comptable. « J'insiste pour avoir une bonne collaboration de la part de l'organisme », a-t-il ajouté. Quand nous demandons une vérification, c'est que nous avons des raisons minimales de le faire. »

Le président de l'organisme Vital Cyr, a rapidement réagi. « Nous nous sentons très à l'aise et nous avons collaboré en fournissant du personnel supplémentaire. Mais la firme comptable demande maintenant de lui faire parvenir des documents originaux. Or, nous sommes responsables de ces documents : les envoyer nous mettrait dans une position inconfortable. »

Le directeur de l'organisme, Christian Cyr, y voit une manœuvre de la Société des établissements de plein-air du Québec. « Chaque année,

un comptable a réalisé des missions d'exams qui ont été déposées au ministère. Tout était conforme. Or, au moment où nous avons besoin d'un financement de 500 000 \$, voilà qu'une vérification est demandée. Pourtant, notre organisme génère un chiffre d'affaires de 1 M \$ et emploie plus de 50 personnes. »

Les relations n'ont pas toujours été au beau fixe entre la SEPAQ et Destination Chic-Chocs. En février, la Société a tenté de rapatrier unilatéralement l'entente de cogestion signée 13 mois plus tôt. « Cogestion est un bien grand mot. Parlons plutôt de responsabilité de certaines activités », a lancé le ministre, hier.

INVESTISSEMENTS DE 1,8 M \$

Guy Chevrette a profité de sa visite en région pour annoncer des investissements de 1,8 M \$ et « la création de 68 emplois temporaires et saisonniers. » Une large part de la somme, soit 890 000 \$, sera investie dans des projets d'aménagement au Mont Ernest-Laforce, le réaménagement de l'accueil au Gîte du Mont-Albert et des « réparations urgentes » au réseau de 14 refuges. Selon plusieurs sources, ces derniers seraient en piteux état.

La SEPAQ, pour sa part, investira 320 000 \$ dans la réserve faunique des Chic-Chocs tandis que la Société de la faune et des parcs injectera 206 000 \$ pour la mise en valeur des rivières Cap-Chat et Sainte-Anne.

Enfin, 386 000 \$ permettront d'effectuer une étude sur les impacts des éclairages précommerciaux sur la gélinotte huppée et le tétras du Canada, de même qu'un plan de développement sur le territoire public.

LISTUGUJ

Le chef et le conseil choisis demain

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

LISTUGUJ — La confiance règne dans les deux camps qui s'affronteront demain lors de l'élection visant à choisir un chef et un conseil de bande à Listuguj.

Cette élection a été provoquée par l'annulation du scrutin du 20 octobre 1999 parce qu'une enquête a révélé que 19 Micmacs ne résidant pas à Listuguj y avaient voté, une condition exclue dans une communauté où le scrutin est mené selon la loi sur les Indiens.

D'octobre à mai, le chef sortant Allison Metallic, vainqueur par deux voix sur Ronald Jacques, a dû composer avec une minorité au conseil puisque seulement cinq membres de son équipe avaient été élus. Confiant de s'entendre avec deux des sept membres de l'opposition pour faire avancer les projets, il a vite dénoncé leur « obstruction systématique ».

M. Metallic croit que les déblocages survenus récemment dans le secteur de la construction et des pêches vont militer en sa faveur. Il avait joué un rôle majeur lors de la crise de l'été 1998, qui a rapporté aux Micmacs plusieurs emplois en forêt.

« Je suis confiant de gagner et de voir notre équipe composer la majorité au conseil de bande. Je peux voir leur navire couler », dit-il en parlant du clan de Scott Martin, le conseiller sortant qui veut aussi être chef.

M. Metallic croit que sa communauté optera pour un conseil qui travaille en harmonie avec le chef. Il mise sur son expérience comme négociateur pour convaincre les Micmacs qu'il est le bon homme. « Listuguj sera en effervescence cet été avec la pêche et le chantier du pont. Ça ne s'arrêtera pas là », dit-il.

Les candidats Tim Barnaby, Richard Gray, Brian Isaac, Elias et Ray Metallic, Henry Mit-

chell et Jacqueline Morrison-Metallic s'ajoutent aux conseillers sortants Troy Jerome, Wendell Metallic, Calvin Barnaby, Ken Mitchell et Wilfred Wysote pour compléter l'équipe Metallic.

Scott Martin a de son côté obtenu le plus de voix chez les conseillers ayant brigué les suffrages en 1997 et 1999. Il s'est entouré des conseillers sortants Terry Isaac, Patty et René Martin, Paul, Rodney et Roland Jacques pour former son équipe, à laquelle se joignent l'ancien chef Ronald Jacques, le père de trois conseillers, de même que Debbie Barnaby, Tim Dedam-Sorbey, George Moffat, Floyd Swasson et Cathy Martin.

« Je suis ici pour écouter mon peuple. Si je suis élu, nous accomplirons de grands progrès en foresterie, dans les pêches et dans le domaine de la construction, et ça ne veut pas dire seulement la réfection du pont interprovincial. »

M. Martin semble déplorer que ce contrat de réfection de 8 millions \$ ait été accordé à une firme autochtone de l'extérieur, celle de Billy Diamond, qui s'est engagé à embaucher de la main-d'œuvre locale.

Les organisateurs de l'élection, l'ancien directeur général des élections du Québec Pierre F. Côté et Michel Poirier, ont pris des dispositions pour accélérer le dépouillement des voix.

« Il y aura six bureaux de vote au lieu de trois. Je m'attends à ce que les résultats soient connus à 22h, heure locale, pas à 5h du matin », précise M. Poirier, qui a dirigé plusieurs élections dans Bonaventure.

Le vote sera tenu entre 9h et 18h. Les Micmacs de Listuguj vivent à l'heure avancée du Nouveau-Brunswick. Douze candidats indépendants s'ajoutent aux 24 de M. Metallic et Martin. Il y aura 38 noms par bulletin. À partir de novembre, les scrutins tenus selon la loi sur les Indiens laisseront libre participation aux autochtones hors réserve s'ils sont des membres reconnus.

COUR SUPÉRIEURE

Victoire pour Desjardins

Le processus de fusion en une fédération unique est légal

CARL THÉRIAULT

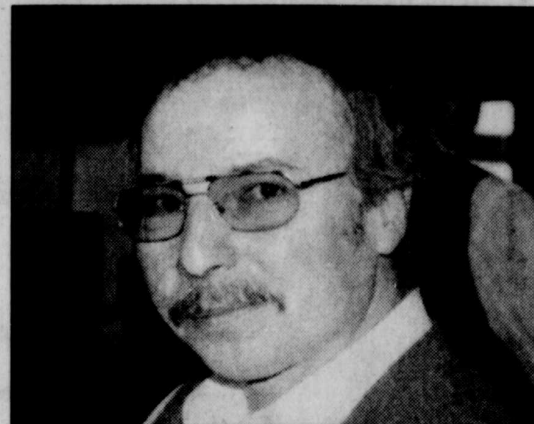
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Le Mouvement Desjardins a le feu vert pour procéder à la fusion de ses fédérations régionales en une fédération unique avec la Confédération des caisses populaires.

Dans un jugement d'une trentaine de pages déposé au palais de justice de Rimouski, le juge Jean-Claude Larouche de la Cour supérieure du Québec reconnaît la légalité de ce processus qui a débuté par le vote favorable des délégués des caisses populaires Desjardins lors des assemblées spéciales tenues le 4 décembre 1999 dans tout le Québec.

Le juge Larouche a rejeté les arguments de la caisse populaire des Trois-Pistoles qui soutenait que les membres des caisses populaires auraient dû être consultés sur ce projet. Il donne raison sur le fond au Mouvement Desjardins à l'effet que seuls les membres des fédérations, soit les délégués des caisses populaires devaient se prononcer sur la fusion. Il ne se prononce pas sur le moyen employé, soit la requête en jugement déclaratoire.

Le directeur de la caisse populaire de Trois-Pistoles, Gérard Beaulieu, s'est dit très déçu de ce jugement, mais n'a pas voulu préciser s'il pourrait y avoir un appel de cette décision judiciaire.



Gérard Beaulieu n'a pas été entendu.

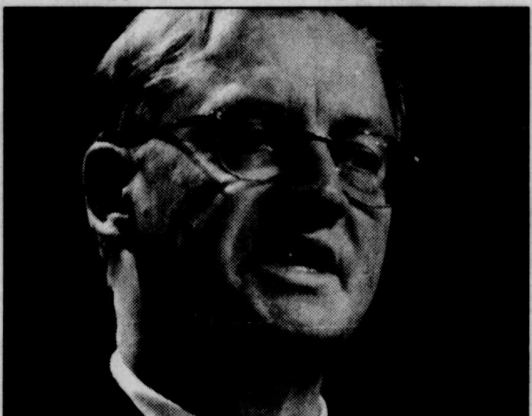
Le président de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, Alban D'Amours, devra toutefois encore attendre pour savoir si le jugement sera porté en appel puisque, dans un communiqué émis hier, il a demandé aux requérants dans cette affaire, la caisse populaire de Trois-Pistoles et Gérard Beaulieu, de se rallier.

« Je n'ai pas de commentaires officiels à faire. Ce sera aux membres du conseil d'administration de notre caisse populaire de se prononcer. Il semblerait, d'après le jugement, que ce ne serait nécessaire comme on le défendait qu'il y ait une consultation des membres à la base », a déclaré Gérard Beaulieu.

PROCESSUS DÉMOCRATIQUE

Alban d'Amours s'est dit satisfait de cette décision qui « avale tout le processus démocratique amorcé au sein du Mouvement en mars 1999, un processus ayant mené à l'adoption fortement majoritaire de projet de constitution d'une fédération unique ».

Le juge Larouche n'a pas voulu se prononcer sur l'aspect politique de cette cause, soit le fonctionnement des caisses populaires par rapport à la philosophie coopérative, même si, pour lui, les réformes engagées par Desjardins semblent « à première vue, s'imposer compte tenu des changements rapides dans le domaine des institutions financières... »



Alban D'Amours est extrêmement satisfait.

Merci

Gérard



Après 43 ans de loyal service au sein de la compagnie Irving à titre de vérificateur interne, responsable du département des réclamations et adjoint au département de la maintenance, Monsieur Gérard Bernard nous informa dernièrement de sa décision de mettre un terme à sa belle et longue carrière.

Au nom de tous ceux et celles qui eurent le plaisir de collaborer avec Monsieur Bernard durant ces nombreuses années, nous lui souhaitons de profiter pleinement d'une retraite bien méritée!

De toute l'équipe Irving



Baie-Comeau « saignée »

Les grandes entreprises contestent les évaluations municipales

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Baie-Comeau a perdu des revenus avec les nouvelles évaluations foncières de ses grandes entreprises et la saignée risque de se poursuivre, a prévenu le maire Claude Martel, si la grande industrie agit à sa guise dans certains domaines.

C'est le barrage McCormick, propriété de Donohue et Reynolds, qui inquiète le maire. Selon la loi, les entreprises privées qui produisent de l'électricité et qui la consomment elles-mêmes doivent verser une compensation financière à la municipalité où se trouve leur barrage privé. C'était le cas de 22 villes au Québec, mais les municipalités de Bowman, Masson-Angers et Buckingham dans l'Outaouais ne tirent désormais plus un sou des barrages sur leur territoire.

« Certaines compagnies contournent la loi en créant des fiducies qui deviennent propriétaires des barrages, a expliqué M. Martel, et c'est le cas dans ces trois villes de l'Outaouais. Ce n'est donc plus la compagnie qui produit l'électricité qui la consomme et avec cette entortilloupe juridique, elle peut ainsi se soustraire à la taxation ». Si jamais Reynolds et Donohue en venaient à utiliser ce stratagème pour leur barrage situé à côté de celui de Manic-1 à l'entrée de la ville, Baie-Comeau perdrait 1,4 million \$ supplémentaires en revenus de taxes. C'est pourquoi la Ville appuie sans réserve les actions inten-

tées par les trois villes outaouaises pour récupérer une compensation financière.

Selon le maire, Québec préparerait un projet de loi pour compenser ces trois municipalités, mais si cette compensation est de 100% la première année, elle descendrait à 60% la seconde et 20% la troisième avant de disparaître lors de la quatrième année, ce qui n'est évidemment pas suffisant aux yeux du conseil pour combler la perte.

Comme si ce n'était pas assez, Claude Martel craint également que le projet de loi 110 sur la fiscalité municipale fasse perdre d'autres revenus à la Ville avec le possible retrait de l'évaluation foncière des équipements antipollution des grandes compagnies. Cette mesure, si elle prend force de loi, amènerait un autre manque à gagner de deux millions \$ en taxes municipales. Selon le directeur général de la Ville, Jean-Guy Rousseau, l'ensemble de ces équipements sont évalués à 25 millions \$ chez Donohue et à 40 millions \$ à l'aluminerie Reynolds.



Claude Martel

Le maire Martel déplore de plus en plus la manière de procéder du gouvernement provincial avec les municipalités. « On doit gérer une croissance économique au ralenti et en plus, Québec vient toujours interférer dans nos revenus et se mêler de nos affaires, a-t-il lancé. Ça devient de plus en plus difficile de fonctionner ». Là aussi, une compensation est prévue par le gouvernement, mais elle ne couvrirait que 60% de la somme. Baie-Comeau se retrouverait malgré tout avec une perte sèche de 800 000 \$ en revenus de taxation.

CAP-CHAT/CAPUCINS

Lutte à quatre pour la mairie

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

■ **CAP-CHAT** — Les contribuables de Cap-Chat et Capucins sont appelés aux urnes le 4 juin. Quatre candidats briguent les suffrages à la mairie tandis que neuf citoyens convoitent quatre sièges d'échevins.

Denis Bernatchez tente de séduire l'électorat pour une seconde fois. « En 1993, j'ai obtenu l'appui de 27% des électeurs. J'avais alors promis que je reviendrais sur la scène politique. De plus, la municipalité n'a pas joué son rôle dans le dossier de la brochure de la Haute-Gaspésie. C'est désolant d'y constater l'absence de notre ville. Je souhaite utiliser mes qualités de rassembleur pour attirer les industries, créer des emplois, contrer l'exode et rentabiliser les équipements de loisirs. Je compte également mettre l'accent sur le développement de la culture et des arts. »

À la retraite, Réjean Bouchard, veut insuffler un vent de positivisme sur l'économie locale. « Il faut modifier notre vision des choses. La situation est dégueulasse et nous devons mettre un frein à la déchéance économique. Pour cela, il faut faire connaître nos avantages aux promoteurs et les intéresser à s'établir dans notre localité. Le parc industriel offre de grandes possibilités mais il faut se donner des objectifs, des rêves à réaliser. Je souhaite regrouper les forces du milieu autour de projets structurants

et briser le secret qui entoure l'administration actuelle. »

L'homme d'affaires Judes Landry ne cache pas sa passion pour la politique municipale. « Conseiller à deux reprises, je suis prêt à occuper le poste de maire et je mise sur un projet majeur, à l'échelle régionale, pour relancer l'économie. Or, le parc industriel de Cap-Chat peut accueillir une grosse entreprise. Je souhaite donc réunir les gens de la MRC autour d'un tel dossier. Il permettrait, entre autres, l'implantation de PME connexes et de redonner vie à une économie chancelante. Des emplois seraient créés et les propriétés privées retrouveraient également la valeur perdue au fil des ans. »

La mairesse sortante, Georgette Pelletier, caresse plusieurs projets. « D'ici 24 mois, trois nouvelles entreprises auront pignon sur rue à Cap-Chat. Notre localité doit profiter du vent de développement qui souffle, depuis peu, sur la Gaspésie. Nous créerons ainsi plusieurs emplois. De plus, de nombreux projets ont

Les citoyens seront appelés aux urnes le 4 juin afin d'élire le maire et quatre échevins

vu le jour au cours des mandats précédents, dont la réfection de la rue des Érables, la réalisation du Parc éolien, de la halte routière et l'aménagement, cet été, d'un mur de protection dans le secteur de l'anse: un dossier réalisé en étroite collaboration avec Matthias Rioux. Je propose donc mon expérience aux électeurs. »

Au total, 2360 électeurs sont inscrits sur la liste électorale. Outre les quatre candidats à la mairie, les électeurs devront choisir quatre échevins parmi les neuf candidats en lice. Trois autres, Charlotte Côté-Guay, Germain Lemieux et Réjean Thibault ont été élus sans opposition.



UTILISEZ VOTRE

DEMANDEZ-NOUS
COMMENT

NE

**VITE! LA
VENTE SE
TERMINE
DEMAIN!**

ABSOL RIE

PAS D'ACOMPTE • PAS DE

POUR **15 M**

**TOUS LES MEUBLES! • TOUS LES
ÉLECTROMÉNAGERS! • TOUS LES APPAREILS
AUDIO/VIDÉO! • TOUT!**

Le « Hurlleur » semait à tous vents

Êtes-vous un enfant de « Screaming » Jay Hawkins ?

MICHEL MOUTOT
Agence France-Presse

■ NEW YORK — La biographe du mythique chanteur de blues « Screaming » Jay Hawkins, mort en France en février, a lancé sur Internet une vaste quête, à la recherche des quelque 57 enfants que ce grand séducteur pourrait avoir engendré.

Le site jayskids.com, lancé le 1^{er} mars par Maral Nigolian, a déjà été consulté par plus de 100 000 internautes et plusieurs dizaines de personnes ont répondu à cette offre : « Si vous pensez avoir eu un enfant de Screaming Jay Hawkins, connaissez un enfant de Screaming Jay Hawkins ou pensez être un enfant de Screaming Jay Hawkins, remplissez le formulaire ci-dessous. » Créateur du légendaire tube *I Put a*

Spell on You, considéré comme un père fondateur par de nombreuses stars du rock dont Mic Jagger, Jay « le hurlleur » semble avoir été le père biologique de nombreux enfants, nés au fil de ses cinq mariages et d'innombrables liaisons.

Selon Maral Nigolian, il aurait perdu tout contact avec ceux qu'il connaissait (semble-t-il une minorité) lors de son départ définitif en 1993 pour Paris, où il

est mort le 12 février à l'âge de 70 ans. Le site web propose une petite affiche à imprimer et à diffuser, une biographie complète et une série de témoignages (anonymes) déjà reçus.

CH, de Nouvelle-Zélande, écrit ainsi : « Bien que je ne sois pas Noir américain, je pense être un enfant de Jay. Il est venu en tournée dans les années 70, quand je suis né. J'ai un grand sens musical qui ne peut être attribué à aucun de mes deux parents, qui en sont totalement dénués. Et j'ai toujours su que j'étais Noir à l'intérieur. J'ai la *soul*, baby! »

EH, de New York, écrit : « Je lui ressemble, je hurle quand j'ai des orgasmes »

mes et qui sait qui ma mère a fréquenté pendant sa jeunesse sauvage? »

« Ma mère a assisté à un concert de Screaming Jay à Harlem, assure JF, de Washington. Ensuite, elle est allée le

voir dans les coulisses. Il l'a invitée dans son bus, a passé deux heures avec elle... Je suis né neuf mois après. C'est ma tante qui m'a raconté cela. »

SB, de New York, écrit : « Je n'ai jamais rencontré mon père, mais si vous me voyez et regardez des photos, la ressemblance est fantastique. »

« Je sens que je pourrais être l'un des nombreux enfants de M. Screaming parce que j'aime entrer et sortir de cer-

cueils et agiter des os. Merci », témoigne CF, d'Alexandria (Virginie), en référence aux extravagants costumes de scènes macabres du bluesman.

Maral Nigolian estime que pour l'instant une poignée de témoignages pourraient émaner de véritables descendants.

Elle prévoit de faire appel ultérieurement à des tests d'ADN.

Ces recherches n'ont aucune justification financière (l'héritage est géré pour l'instant par sa cinquième femme) mais visent simplement à organiser cet été une réunion des enfants de Jay, affirme le site. Pour cela, un appel est lancé à des commanditaires (compagnies aériennes, hôtels, transport, photographes, vidéo).



Screaming Jay Jenkins était tout un phénomène et ceux qui prétendent être ses descendants le sont tout autant.

Le « sultan de la salsa » n'est plus

Tito Puente a succombé pendant une opération au cœur

NEW YORK (AP-AFP) — L'exubérant percussionniste et compositeur portoricain Tito Puente, qui a incarné pendant plus d'un demi-siècle la musique latino, s'est éteint mercredi à l'Hôpital universitaire de New York à l'âge de 77 ans, a annoncé hier son agent Eddie Rodriguez.

Celui qu'on surnommait le « sultan de la salsa » est mort alors qu'il était opéré au cœur. Souffrant d'arythmie cardiaque, ce géant du jazz latin avait été soigné début mai à San Juan, avant d'annuler tous les concerts prévus le mois dernier, y compris ceux qu'il devait donner avec l'orchestre symphonique de Porto Rico.

Tito Puente, qui avait pris l'habitude de jouer certains week-ends dans son restaurant de City Island, dans le quartier new-yorkais du Bronx, devait entamer cette année en Europe une nouvelle tournée mondiale. Il s'appretait également à se produire au Radio City Music Hall de New York.

Vibraphoniste, pianiste, saxophoniste alto et arrangeur, Tito Puente avait marqué la musique latino-américaine faite à New York depuis son premier grand récital dans la salle new-yorkaise du Palladium en 1948. Ce concert le lance aux yeux du monde. Il offre alors ce mélange de cuivres et de percussions qu'on appelle le jazz « latino » ou « afro-cubain ».

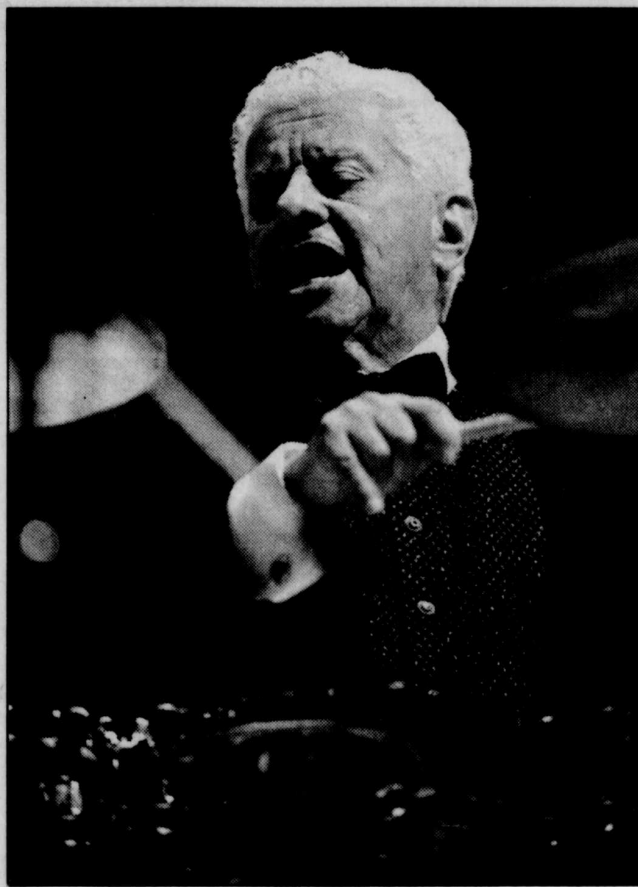
Auteur notamment de la chanson *Oye Como Va*, immortalisée par Santana, ce féru de jazz, de mambo et de salsa avait enregistré plus d'une centaine d'albums au cours de sa carrière. Il remporte également de nombreux disques d'or et prix divers à travers le monde et se produit régulièrement aux grands festivals de jazz : Newport, Monterey, Montreux, Vienne. En février dernier, il avait décroché son cinquième Grammy pour *Mambo Birdland*.

« L'excitation créée par le rythme rend les gens heureux. On essaie de communiquer nos sentiments aux gens, alors ils apprécient. Ce n'est pas de la musique funèbre », confiait en 1997 ce joueur de timbales à l'Associated Press. Pratiquant également le vibraphone, il ajoutait : « Devant un groupe, il faut faire le spectacle. Avant, j'étais juste un musicien au visage impassible qui tournait le dos au public. Maintenant, je fais le spectacle, donnant tout ce que j'ai, envoyant des ondes positives aux gens. »

Celui qui a commencé à donner ses premiers concerts à l'âge de 13 ans est né le 20 avril 1923 à New York de parents portoricains. Élevé dans le quartier de Spanish Harlem où il découvre le jazz et les rythmes afro-cubains, Ernest Anthony Puente Jr a vite été appelé Ernestito (Petit Ernest) par sa mère — qui le met devant un piano à sept ans — avant de devenir Tito.

Poussé par son père Ernest, un contremaître dans une usine de rasoirs, il donne dès l'âge de 13 ans son premier concert en compagnie de sa sœur Anna et commence à s'imposer comme meneur de *big bands* latinos, abandonnant définitivement la batterie pour les timbales.

Pendant ses études, cet admirateur de la légende cubai-



Le dernier spectacle de Tito, en février 2000, à San Juan.

ne Benny Moré enregistre son premier album en 1946 avec le groupe Machito, *El Rey del Mambo* (Le roi du mambo). Très vite, Tito Puente se lance dans le mambo qui fait fureur aux États-Unis dans la première moitié des années 50 et le Palladium devient le temple des soirées « Mambo-scope ».

Après avoir combattu pendant la Seconde Guerre mondiale, Puente profite de la loi sur l'aide aux GI démobilisés pour suivre des études de musicologie, d'orchestration et de direction d'orchestre de 1945 à 1947 à la Juilliard School.

Au cours de plus d'un demi-siècle de musique, Puente a travaillé avec les plus grands. Côté jazz, on l'a vu enregistrer avec Miles Davis, Dizzy Gillespie, Lionel Hampton ou encore Dexter Gordon. Côté latino : Celia Cruz, Eddie Palmieri, Ray Barretto, Mongo Santamaria, Ismael Miranda.

Il a enregistré depuis plus d'une centaine de disques, dont *Birdland After Dark* (1956), *Night Ritual* (1957), *Home-naje a Beny More* (1978), *T.P.'s Especial* (1982) ou *Mambo Diablo* (1986). Certains, comme *Dance Mania* en 1958, battent des records de vente.

« Certains groupes de jazz, expliquait-il en 1957, ont rajouté des rythmes latinos. Ça sonnait bien, alors je me suis dit que je pourrais faire la même chose, à l'envers. J'ai commencé à écrire un arrangement jazz classique, puis j'ai juste rajouté une section rythmique latino. C'est pour la même raison que les gamins adorent le rock'n'roll. C'est du rythme. »

Le jazz latino cède la place, au milieu des années 60, à la salsa qu'il enrichit d'autres courants venus des Caraïbes. Mais Puente, tout en restant fidèle au mambo ou au chacha, laissera toujours une large place aux solistes pour improviser et ne cessera de colorer ses arrangements d'harmonies dignes de Duke Ellington.

Cet homme à l'éternel sourire n'avait pas oublié les jeunes musiciens. Il avait créé en 1980 une bourse Tito Puente.

NOUVEAUTÉS VIDÉO



« LA NEIGE TOMBAIT SUR LES CÈDRES »

L'après-Pearl Harbour

Autant *Le prodige* véhiculait une forte émotion, avec le succès que l'on sait, autant *La neige tombait sur les cèdres*, du même Scott Hicks, s'adresse à la sensibilité artistique du spectateur, avec un effet mitigé.

L'histoire se passe dans les années 50, donc peu après Pearl Harbour, sur une petite île au large de Washington, où cohabitent Américains de souche et immigrants japonais. Quand un Blanc est trouvé assassiné, on suspecte immédiatement un « Jaune » (Rick Yune), auquel on fait un procès médiatisé. Mais l'un des journalistes présents (Ethan Hawke) cache un secret ayant rapport avec l'accusé... Beauté visuelle et maîtrise formelle. ★★★

Les convoyeurs attendent

Comédie belge à l'italienne traitant du succès à l'américaine, le film de Benoît Mariage se moque d'un homme (Nenot Poelvoorde) qui cherche à marquer l'an 2000 en entrant dans le Guinness. Il entraîne donc à son fils à franchir 41824 fois une porte en 24 heures ! Apothé-

se de l'ambition inutile et de la célébrité bidon. Mordant ! (6 juin) ★★★

Les frères Falls

Enfin, un sujet JAMAIS traité : l'amour chez les siamois. Mark et Michael Polish sont des frères siamois. Ensemble, ils ont écrit le scénario des *Frères Falls*, Michael signant en plus la réalisation. C'est leur histoire d'amour à trois qu'ils racontent. Le problème, c'est que ces frères forment nécessairement un couple très uni, ce qui entraîne une certaine exclusivité. Mais l'arrivée d'une jeune femme dans leur vie va bouleverser leur petit univers... ★★★

La fin de l'innocence sexuelle

Après avoir filmé complaisamment une histoire d'amour qui ressemble plus à une dérive humaine à deux, dans *Leaving Las Vegas*, Mike Figgis remet ça dans *La fin de l'innocence sexuelle*. Cette fois, le type à la dérive n'est pas un joueur, mais un réalisateur (Julian Sands), qui part en Afrique pour un tournage, où il se permet des libertés qu'il croit sans conséquences. À tort. Curieuse innocence... ★★★

Arrivages

- *Mystery, Alaska* (v.f.) Hockey.
- *Guerrier des ténèbres*. Science-fiction.
- *Justice de rue*. Vengeance.
- *Les super nanas*. Animation.

EN SALLES AUJOURD'HUI



Big Momma elle-même...

NORMAND PROVENCHER
Le Soleil

(version française et originale anglaise), Place
Charest et Lido.

Chez Big Momma /
Big Momma's House

À fin de protéger une mère et son fils d'un dangereux brigand évadé de prison, un agent du FBI (Martin Lawrence) se déguise en grand-mère du Sud de la Georgie. Du réalisateur de *Home Alone 3* et également monteur de *Mrs. Doubtfire*, Raja Gosnell.

Time Code

Chassé-croisé professionnel et sentimental de quatre personnages de Los Angeles. Œuvre atypique, mise en scène par le réalisateur de *Leaving Las Vegas*, Mike Figgis: écran divisé en quatre, histoires simultanées, aucun montage, tournage en temps réel, caméra numérique à l'épaule. Avec Stellan Skarsgård, Salma Hayek, Jeanne Tripplehorn et Holly Hunter.

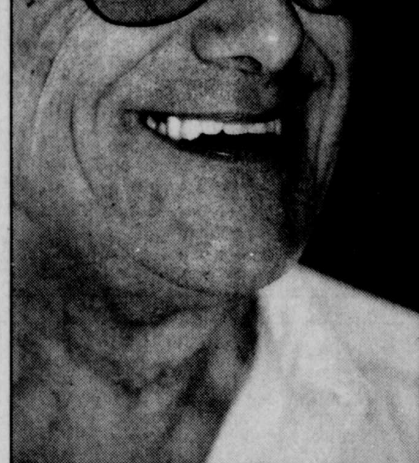
Edgar Fruitier chante,
fait du théâtre, mais se dit
nul pour la danse

■ SHERBROOKE (PC) — Se surpasser constamment et surprendre son public. Parce que, même après autant d'années de métier, rien n'est jamais acquis. Bien au contraire.

À converser avec Edgar Fruitier, le comédien, le communicateur et l'érudit mélomane, on découvre rapidement la fragilité de l'homme dans sa difficulté à se satisfaire de sa propre performance et d'en tirer quelque contentement.

« Je ne peux pas dire le contraire, je ne m'aime pas et je suis le dernier de mes admirateurs et surtout pas le président de mon fan-club », lance-t-il dans l'incontournable éclat de rire qu'on lui connaît.

Ce qui ne l'empêche pas de remettre son ouvrage cent fois sur le métier — mille fois serait peut-être une évaluation plus juste — sans jamais se lasser, la prochaine étant la production *Les quatre cents coups* qui l'amènera à fréquenter tout l'été le Théâtre d'Eastman.



Edgar Fruitier

Il se méfie constamment
des rôles qui
lui ressemblent

production, nous sommes tous les quatre à peu près constamment sur scène. Or, ce qui me plaît le plus justement, au théâtre, ce sont les rôles les plus longs parce qu'ils me donnent plus de chance de me défendre dans le cas où pour une séquence, les choses iraient mal.»

De son personnage, Edgar Fruitier dit qu'il est un farceur, qu'il raconte des mensonges sans arrêt, cachant sous ce défaut une certaine faillite qu'il porte en lui et qui découle de la situation d'abandon que l'orphelin en lui a vécue. Très amoureux de la belle Lina (Françoise Graton) alors qu'il

était jeune homme, il la retrouve sur le déclin de sa vie, elle veuve et lui toujours aussi amoureux.

Quand on lui demande si ce personnage s'apparente à l'homme qu'il est dans la vie, le comédien rétorque : « Je me méfie constamment des rôles qui me ressemblent. J'essaie plutôt de trouver ce qui est différent de moi et de sculpter. »

Dans cette pièce qu'il qualifie de très drôle et pleine d'espoir, avec un fond un peu dramatique, les comédiens doivent chanter et danser. Et si le comédien reconnaît qu'il ne se débrouille pas trop mal avec l'approche chantée, il avoue sa nullité pour la danse.

Edgar Fruitier se présente comme un acteur qui se passionne pour la musique à titre personnel et pour l'offrir en partage, comme chroniqueur ou comme animateur de la série *Les Lundis d'Edgar* à la Maison de la culture Frontenac, et qui, à l'occasion, chante.

Car si son premier métier c'est le théâtre, son premier amour reste la musique, intéressé qu'il est depuis tout petit par tout ce qui est son.

« J'aurais voulu être musicien mais je n'avais aucun talent. Le seul que j'avais et que j'ai toujours eu c'est celui d'écouter. C'est ma nature. »

Mais, fait remarquer le comédien, quel que soit l'art que l'on pratique, on vise toujours la perfection.

DOCUMENTAIRE SUR L'HOLOCAUSTE

Spielberg a choisi
Janos Szasz comme
metteur en scène

BUDAPEST (AFP) — Le metteur en scène américain Steven Spielberg a choisi le Hongrois Janos Szasz pour mettre en scène la partie hongroise d'un documentaire sur l'Holocauste, a annoncé hier à Budapest un porte-parole de l'entreprise de distribution de films Intercom, basée en Hongrie.

Janos Szasz a reçu il y a un mois une lettre de Steven Spielberg dans laquelle ce dernier lui propose de mettre en

scène la partie hongroise de sa série télévisée de cinq épisodes sur l'Holocauste.

Szasz a également annoncé que l'épisode de 60 minutes allait comporter des scènes en noir et blanc. Le film sera fondé sur l'Holocauste hongrois et les survivants contribueront à la réalisation du film.

600 000 juifs Hongrois sur quelque 800 000 ont péri dans l'Holocauste.

Québec APPEL D'OFFRES

MAISON PIE XII
ROUYN-NORANDA
DOSSIER N° 08104-02

APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LE CHOIX DES PROFESSIONNELS

La Corporation d'hébergement du Québec procède à un appel d'offres de services professionnels par spécialité afin de réaliser des travaux d'agrandissement et de réaménagement à la Maison Pie XII située au 512, avenue Richard, Rouyn-Noranda, faisant partie de la MRC : Rouyn-Noranda.

Les firmes choisies se verront mandatées pour rendre les services professionnels jusqu'àux plans et devis préliminaires avec la présentation d'un coût estimé des travaux et d'un échéancier.

Les professionnels doivent présenter leur candidature pour les spécialités suivantes :

- Architecture
- Génie mécanique et électrique du bâtiment
- Génie civil du bâtiment
- Vérification de la qualité des travaux de toiture

De plus, la firme devra se conformer aux exigences contenues dans le document intitulé « Instructions à respecter pour la présentation d'offres de services », lequel est fourni avec les documents d'appel d'offres, notamment en ce qui concerne les critères d'admissibilité, les exclusions, les limitations, la constitution des firmes et la non-conformité des offres.

Toute firme ayant cinquante (50) employés ou plus depuis au moins six (6) mois précédant la date du présent appel d'offres devra se conformer à la politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration et fournir, avec son offre de services, une attestation d'inscription ou d'application à un programme de francisation ou encore un certificat de francisation conforme. Aucun contrat de services professionnels ne peut être adjugé à une firme qui n'aura pas fourni les attestations et certificats exigés ou dont le nom apparaît sur la liste des firmes non conformes établie par l'Office de la langue française.

Si la firme choisie compte plus de cent (100) employés et que le contrat à adjuger est de 100 000,00 \$ et plus, la firme devra être détentrice d'une attestation émise par le Conseil du Trésor, à l'effet qu'elle s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne.

Le choix des firmes sera fait d'après les recommandations d'un comité de sélection, selon les critères d'évaluation préétablis.

Ne sont admises à présenter une offre de service que les firmes ayant leur principale place d'affaires au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord.

Les documents nécessaires à la présentation des candidatures seront disponibles à partir du 6 JUIN 2000 aux endroits suivants :

au : 2535, boul. Laurier, 5^e étage
Sainte-Foy (Québec) G1V 4M3 Tél. : (418) 646-7999

ou au : 3700, rue Berri, 1^{er} étage
Montréal (Québec) H2L 4G9 Tél. : (514) 873-4344

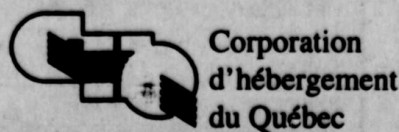
Les candidatures devront être remises AVANT 16 H 00, heure locale du lieu de la remise, le 27 JUIN 2000, à la Corporation d'hébergement du Québec à l'attention du secrétaire des comités de sélection, à l'endroit ci-dessous désigné, soit :

au : 2535, boul. Laurier, 5^e étage
Sainte-Foy (Québec) G1V 4M3

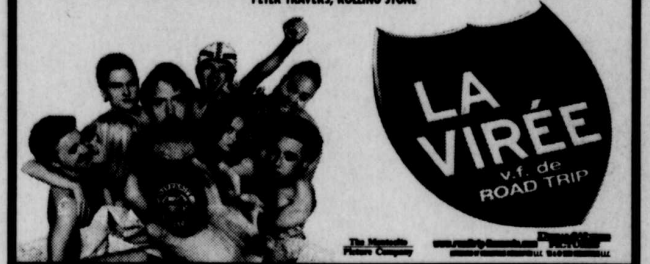
ou au : 3700, rue Berri, 1^{er} étage
Montréal (Québec) H2L 4G9

La Corporation d'hébergement du Québec n'est tenue d'accepter aucune des candidatures reçues.

CORPORATION D'HÉBERGEMENT DU QUÉBEC



« VOUS RIREZ TELLEMENT QUE
VOUS EN AUREZ MAL AU COU. »
« UNE AVENTURE DÉBILE ET DÉMENTE.
TOM GREEN EST VRAIMENT HILARANT. »



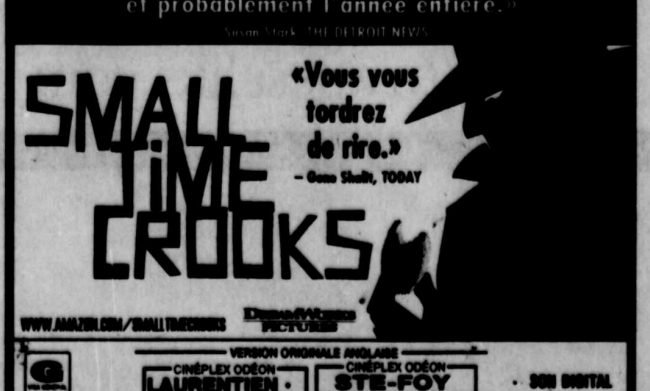
À L'AFFICHE ! SON DIGITAL
PLACE CHAREST • CINÉMA LIDO • STE-FOY • GALERIE DE LA CAPITALE

AVÉ GLADIATEUR!
« VOUS NE TROUVEREZ PAS
DE FILM AUSSI CAPTIVANT
ET ORIGINAL CET ÉTÉ. »



À L'AFFICHE ! SON DIGITAL
PLACE CHAREST • CINÉMA LIDO • STE-FOY • GALERIE DE LA CAPITALE

Absolument hilarant... la comédie idéale pour l'été,
et probablement l'année entière.



AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS, par les présentes, qu'en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le règlement «VOC-5», le Comité exécutif de la Ville de Québec a édicté, le 30 mai 2000, l'ordonnance numéro 167, ayant pour objet la vente de produits alimentaires et floraux, dans le cadre de «Saint-Sauveur en fleurs» sur le site délimité de la rue Carillon, entre Saint-Vallier Ouest et Sainte-Thérèse ainsi qu'au parc Durocher, les 3 et 4 juin 2000, de 9h à 17h.

Il peut être pris connaissance de cette ordonnance au bureau du sous-signé durant les heures d'ouverture.

Québec, le 31 mai 2000 Antoine Carrier, avocat, o.m.a.

PRENEZ AVIS, par les présentes, qu'en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le règlement «VOC-6», le Comité exécutif de la Ville de Québec a édicté, le 30 mai 2000, l'ordonnance numéro 30, concernant les endroits où peuvent se produire les amuseurs publics et certaines autres dispositions relatives à l'émission de permis et autres considérations.

Il peut être pris connaissance de cette ordonnance au bureau du sous-signé durant les heures d'ouverture.

Québec, le 31 mai 2000 Antoine Carrier, avocat, o.m.a.

PRENEZ AVIS, par les présentes, qu'en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le règlement «VOC-5», le Comité exécutif de la Ville de Québec a édicté, le 30 mai 2000, l'ordonnance numéro 116, ayant pour objet la présentation de spectacles musicaux, les 3 et 4 juin 2000, de 9h à 17h, sur le site délimité du parc Durocher, dans le cadre de l'événement «Saint-Sauveur en fleurs».

Il peut être pris connaissance de cette ordonnance au bureau du sous-signé durant les heures d'ouverture.

Québec, le 31 mai 2000 Antoine Carrier, avocat, o.m.a.

Maintenant ouvert !
Le nouveau cinéma
CINÉPLEX ODEON CINÉPLEX ODEON STE-FOY
1200, boulevard Duplessis, Ste-Foy (418) 871-1300

LE LAURENTIEN
MATINEES A 5,25\$
MATINEES A 6,50\$

PLACE CHAREST
MATINEES A 3,25\$
MATINEES A 3,75\$

Ciné-Parc ST-NICOLAS
RUE 20 (SUD) (418) 871-1300

MARTIN LAWRENCE
« Mieux vaut se faire...
Fugate secret. »

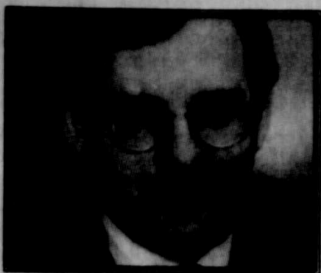
CHEZ BIG MOMMA
v. f. de BIG MOMMA'S HOUSE

THIRTIETH CENTURY FOX et HESKETH ENTERPRISES présentent une production DAVID Y. FRIEDMAN / MONTAGUT ENTERTAINMENT
MARTIN LAWRENCE • CHEZ BIG MOMMA • MIA LUISA PAUL GARDINER TERENCE HOWARD MICHAEL GIBBS
TIMOTHY SPALL ASPIER JAMES GIBSON LEE ET CENT BERTHA, LEE • MICHAEL STEVENS • ANDREW MICHAEL FISCHER LEE
• MARTIN LAWRENCE • JEFFREY COMBES • ROBERT LORIN ET ANDREW MICHAEL • DAVID Y. FRIEDMAN MICHAEL GREEN
• LAURENCE GUILLET • STEPHEN GUILLET • DAN WATKINS • MIRAJA GOSNELL

À L'AFFICHE ! LAISSEZ-PASSER REFUGES
PLACE CHAREST • CINÉMA LIDO • STE-FOY • GALERIE DE LA CAPITALE
STE-FOY • STE-FOY

SPORTS

CAHIER D'UN VENDREDI 2 JUIN 2000



Kevin Johnston
KJohnston@lesoleil.com

L'Océanic récolte ce qu'il a semé

Le vieux dicton veut qu'on récolte ce qu'on sème. Un cliché usé à la corde, mais qui correspond exactement à ce que vivent actuellement les dirigeants de l'Océanic de Rimouski, champions du hockey junior canadien et nouveaux détenteurs de la coupe Memorial.

La marche vers la conquête du prestigieux trophée a débuté le jour de 1995 où un groupe de gens d'affaires de la capitale du Bas-du-Fleuve s'est associé à Maurice et Jacques Tanguay pour mettre la main sur les moribonds Lynx de Saint-Jean. Jacques a quitté quelques saisons plus tard pour se lancer dans l'aventure des Remparts, mais son père Maurice a mis toutes ses énergies dans sa « deuxième famille » et voilà que les Rimouskois sont au sommet de leur art. Et ce n'est pas par hasard qu'ils sont les meilleurs.

Ce n'est pas par hasard qu'ils sont les meilleurs

Le premier grand coup fut d'amener le hockey junior majeur à Rimouski. Les sceptiques ont été confondus sur toute la ligne et voilà que c'est l'Océanic qui a établi le standard d'excellence du circuit Courteau. Innovateurs dans leur approche, les dirigeants du club ont multiplié les pirouettes pour aligner la meilleure formation possible pour plaire à leurs fidèles partisans.

ON VOLE LE SPECTACLE!

L'arrivée du prodige Vincent Lecavalier a ouvert toute grande la porte à la venue de ses successeurs Brad Richards, Thatcher Bell, Brent MacLellan et Aaron Johnson pour ne nommer que ceux-là. Maurice Tanguay et ses hommes de hockey se sont d'ailleurs fait une spécialité de voler le spectacle lors des séances de repêchage. Dont celle de juin dernier alors que l'Océanic a réussi à choisir MacLellan (2^e) et Johnson (9^e), les deux meilleurs arrières disponibles, dès le début de la première ronde grâce à d'astucieuses tractations.

Plutôt que d'attendre à la période de transactions des Fêtes, Tanguay et son bras droit Doris Labonté ont bougé tôt. Un gros troc avec Drummondville pour s'assurer leur premier choix (MacLellan), échange rendu possible en raison de la profondeur de l'alignement. On a pu laisser partir le gardien d'expérience Philippe Sauvé et trois autres joueurs parce qu'on avait une confiance aveugle en Sébastien Caron.

Un peu plus tard dans l'été, l'excellent Michel Périard s'est amené à Rimouski en retour d'un choix de deuxième ronde. L'homme fort Jacques Larivière a lui aussi été acquis avant le début du calendrier.

« La chimie était déjà bonne quand la saison a commencé, a déclaré Maurice Tanguay. Nous savions qu'il y aurait quelques ajustements à apporter aux Fêtes et nous avons bien réussi en allant chercher Shawn Scanzano et Alexandre Tremblay. Pour ce qui est du reste, tout le mérite va aux p'tits gars. Et bien sûr à notre personnel d'entraîneurs. »

Il était hors de question pour l'Océanic de prendre part aux ventes aux enchères. « On voulait garder nos jeunes, a continué Tanguay. Et de toute manière, j'avais mon gros trio, ma ligne d'impact avec Brad (Richards), Juraj (Kolnik) et Jan-Philippe (Cadieux). Si j'avais été chercher un gros canon, où aurait-il joué? Sa présence n'aurait servi qu'à causer de la dissension. »

ENVIRONNEMENT FAMILIAL

Évidemment, Richards était dans une classe à part cet hiver. Caron a quant à lui été miraculeux devant le filet et les arrières Périard et Rene Vydareny en ont donné encore plus qu'espéré, Périard amassant même 100 points. Mais ce sont les jeunes et le personnel de soutien qui ont bien souvent fait la différence. Pendant les Fêtes, plusieurs des meilleurs éléments de l'Océanic ont quitté pour prendre part à différents tournois internationaux et nationaux. Ce qui a permis aux athlètes évoluant dans l'ombre de faire leur marque, de jouer plus souvent qu'à leur tour. À partir de là, les Rimouskois étaient sur leur lancée.

Mais encore plus important, c'est l'environnement familial créé par Maurice Tanguay, l'entraîneur-chef Labonté et ses adjoints, les membres de l'organisation et bien sûr les infatigables partisans du club qui a eu le dernier mot. Personne n'était plus gros que l'équipe à Rimouski. Une ambiance dans laquelle il faisait bon vivre. Et gagner!

□ Spécial Océanic Pages D5 à D8



Andre Agassi a quitté le court en vitesse après sa défaite, esquivant même sa rencontre obligatoire avec les journalistes.

Décapité!

Après Sampras et Davenport, Roland-Garros perd Agassi

PARIS (AFP) — Coup de tonnerre sur Roland-Garros hier: le tenant du titre du simple messieurs, l'Américain Andre Agassi (no 1) a été éliminé dès le deuxième tour des Internationaux de France de tennis par le Slovaque Karol Kucera 2-6, 7-5, 6-1, 6-0.

Agassi était mené 4-1 dans le 3^e set quand il a fait appel au kinésithérapeu-

te pour traiter deux ampoules au pied droit. Il devait ensuite jouer les comparés, multipliant les mines contrites sous l'œil désolé de sa fiancée, l'Allemande

Voir AGASSI en D2 >

AUTRE TEXTE

□ Remontée de Marois Page D2

Le «9» du Rocket sur la manche des Expos

CINCINNATI (PC) — Dès ce soir, les Expos de Montréal arboreront le no 9 de Maurice Richard sur une manche de leur uniforme jusqu'à la fin de la saison en hommage au Rocket. C'est la première fois qu'un athlète ayant brillé dans un sport autre que le baseball sera ainsi honoré dans l'histoire des majeurs.

Felipe Alou était ravi: « J'ai rencontré Maurice Richard à quelques reprises à l'ancien aréna (le

Forum). Il se comportait comme un vieux professionnel, un homme fier, pas arrogant, humble.

« Je savais qui il était. Mon beau-père Charlie m'en avait beaucoup parlé. C'est un grand amateur de hockey. Il parlait de lui tout le temps. Maurice



Richard était un grand. C'était la chose à faire pour ce qu'il a fait dans le sport et dans la vie. »

Alou a rappelé qu'à l'époque où il jouait, « quand on entendait le nom de Stan "The Man" Musial, on pensait au baseball et à St. Louis ». Il en est autant de

Richard pour le hockey et Montréal.

« J'ai réalisé ce que Richard représentait quand j'ai commencé à travailler avec les Expos.

C'est facile de s'identifier à ce qu'il a fait. Il en est ainsi de Juan Marichal en République dominicaine. J'ai compris ce qu'il signifiait pour le hockey. »

C'est la première fois qu'un athlète d'un autre sport sera honoré par le baseball

C'est facile de s'identifier à ce qu'il a fait. Il en est ainsi de Juan Marichal en République dominicaine. J'ai compris ce qu'il signifiait pour le hockey. »

AUTRE TEXTE

□ Victoire laborieuse Page D3

DALLAS 2/NEW JERSEY 1

Revoilà les Stars

■ EAST RUTHERFORD, N.J. (PC) — Comme il fallait s'y attendre, le 2^e match de la finale de la coupe Stanley n'a rassemblé en rien au premier, que les Devils avaient gagné 7-3, et comme il fallait s'y attendre, ce sont les Stars qui l'ont emporté 2-1.

Les Stars avaient en effet gagné le match suivant leurs huit dernières défaites dans les séries. Et pas une fois cette saison, Ed Belfour n'a concédé plus de trois buts dans deux matchs de suite. Hier n'a pas fait exception et la série est donc égale 1-1.

Plutôt silencieux dans le premier

match, Brett Hull a réussi les deux buts des Stars, ses 10^e et 11^e, un sommet dans les séries, deux de plus que son

Voir STARS en D2 >

AUTRE TEXTE

□ Les Américains de glace Page D3

Au bord de la piscine

Courir sur ses terres ne procure aucun avantage à Villeneuve

MONACO (PC, AP) — Jacques Villeneuve a tôt fait de constater, hier, que courir sur ses terres ne lui procure aucun avantage. « C'est plus agréable de rouler chez soi, mais le travail reste le même », a affirmé Villeneuve, à l'issue des essais libres du Grand Prix de Monaco au cours desquels il n'a pu se pointer que 12^e en un temps de 1:23,438. C'est Mika Hakkinen (McLaren-Mercedes) qui a réalisé le meilleur temps (1:21,387).

Aujourd'hui c'est journée de relâche pour la majorité des pilotes et Villeneuve en fait partie. Aucune obligation promotionnelle n'est prévue à son agenda. « Jamais le vendredi, a lancé Villeneuve. Comme ce week-end est échelonné sur quatre jours, on peut donc transférer tout ça. C'est fantastique. J'en profiterai pour peaufiner les réglages de ma voiture au bord de la piscine », a-t-il résumé, heureux comme un écuyer à la sortie des classes.

Monaco figure parmi les circuits où le pilote est constamment sollicité et où l'erreur coûte très cher, selon Villeneuve, qui était quand même assez satisfait de son 12^e temps. « Il n'existe aucun endroit sur le tracé où on peut relâcher. Il n'y a même pas de ligne droite. Il faut rester concentré et il ne faut surtout pas faire d'erreur, comme



Michael Schumacher ne s'en faisait pas trop après sa 2^e place aux essais libres.

mettre une roue un peu large. On peut le faire sur d'autres pistes pour se réveiller, mais pas ici parce que le

Voir PISCINE en D2 >

AUTRE TEXTE

□ Les grands moyens Page D2

LES SPORTS

BASEBALL MAJEUR

LIGUE NATIONALE

Table of MLB National League standings and recent game results.

MEILLEUR 2E

Table of MLB National League batting averages.

CLASSEMENT (saison de 162 matchs)

Table of MLB National League season standings.

DIVISION CENTRALE

Table of MLB National League Central Division standings.

DIVISION OUEST

Table of MLB National League West Division standings.

LIGUE AMERICAINE

Table of MLB American League standings and recent game results.

CLASSEMENT (saison de 162 matchs)

Table of MLB American League season standings.

DIVISION EST

Table of MLB American League East Division standings.

DIVISION CENTRALE

Table of MLB American League Central Division standings.

DIVISION OUEST

Table of MLB American League West Division standings.

VERS LA COUPE STANLEY

ASSOCIATION DE L'OUEST

Stanley Cup bracket for the Western Conference.

ASSOCIATION DE L'EST

Stanley Cup bracket for the Eastern Conference.

FINALE

Final Stanley Cup game details.

Summary of NHL season statistics.

Summary of NHL season statistics.

Il lui vole 30 000 cartes de sports

GRANBY (PC) — Normand Lachance ne savait plus à quel saint se vouer, hier matin, en ruminant sa perte: des cambrioleurs lui ont volé quelque 30 000 cartes de sports, d'une valeur qu'il estime à 100 000 \$.

AGASSI Amende

Steffi Graf, avec qui sa romance avait commencé l'année dernière dans la capitale française.

Agassi a quitté le stade Roland-Garros aussitôt après sa défaite, ont annoncé les organisateurs. Ne s'étant pas prêté au jeu traditionnel et obligatoire des questions-réponses avec les journalistes, il sera sanctionné par une amende qui pourrait s'élever à 10 000 \$.

KOURNIKOVA SORTIE

Après la disparition d'Agassi, le tournoi, qui avait déjà perdu Pete Sampras et sa compatriote Lindsay Davenport, têtes de série no 2, se trouve grandement décapité.

Dans le tableau féminin, Sylvia Plischke a causé la surprise de la journée en triomphant d'Anna Kournikova (14^e), 6-2, 4-6, 6-3.

La Canadienne Sonya Jeyaseelan a failli causer une surprise lorsqu'elle a enlevé la première manche contre l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario (8^e).

Toute une remontée!

Mélanie Marois: un premier pas vers le tableau principal

RÉAL LABBÉ Le Soleil

Mélanie Marois, de Sainte-Foy, a fait un premier pas vers une participation au tableau principal des Internationaux juniors de tennis de Roland-Garros.

Après avoir remporté le premier set 6-3, la joueuse du club Avantage menait 4-2 dans le deuxième, laissant supposer une victoire facile pour cette première ronde de qualification.

Après avoir remporté le premier set 6-3, la joueuse du club Avantage menait 4-2 dans le deuxième, laissant supposer une victoire facile pour cette première ronde de qualification.

Après avoir remporté le premier set 6-3, la joueuse du club Avantage menait 4-2 dans le deuxième, laissant supposer une victoire facile pour cette première ronde de qualification.

LA BELLE VIE

Une victoire aujourd'hui la qualifie pour le tableau principal. Mélanie devra affronter la troisième favorite de la ronde de qualification.

LES RETOURNÉS STARS Moins de 20 tirs

Suite de la D 1

compars Mike Modano. Celui-ci a obtenu deux mentions d'assistance après avoir été lui aussi peu visible dans le premier match.

Hull a réussi son deuxième but en déviant un tir de Jere Lehtinen à l'embouchure du filet à moins de cinq minutes de la fin du match.

Ce ne fut pas un grand match, pas plus que le premier deux soirs plus tôt. Les Devils ont limité leurs adversaires à moins de 20 lancers une deuxième fois de suite.

BUT DE MOGLILNY

Le match a commencé très lentement et il n'y avait pas encore un seul tir au filet lorsqu'il a été interrompu à la cinquième minute pour remplacer une baie vitrée, brisée sous le choc d'une mise en échec anodine de Mike Keane à l'endroit de Jay Pandolfo.

Alexander Mogilny a créé l'égalité huit minutes plus tard à la suite d'un bel effort de Scott Stevens et Scott Gomez.

Le défenseur est parvenu à sortir la rondelle de son territoire malgré une surveillance étroite et la recrue a poursuivi le travail: avec Roman Lyashenko sur le dos, il est parvenu à déjouer un adversaire en frappant la rondelle de son patin, puis à la glisser à Mogilny au moment où Derian Hatcher fonçait sur lui.

Mogilny a surgi seul devant Belfour, qu'il a déjoué d'un beau tir à sa gauche.

En obtenant une mention d'assistance, Gomez (5-5-10) a rejoint Simon Gagné (5-5) et Jochen Hecht (4-6) pour devenir la troisième recrue seulement, après Brian Propp et Milan Hejduk, à dominer les compteurs aussi bien en saison régulière que dans les séries.

PISCINE Une corvée

Suite de la D 1

réveil est assez brutal. De plus, il fait très chaud, plus que l'an dernier parce que le Grand Prix a lieu un mois plus tard.

Comme à tous les ans, la séance qualificative sera très difficile, selon le Québécois. Et comme une grande partie de la course en dépend, obtenir la meilleure position possible devient quasi obsessionnelle.

Les grands moyens

MONACO (AFP) — Ferrari et McLaren-Mercedes ne lésinent pas sur les moyens pour aborder le rendez-vous du Grand Prix de Monaco de F1, cette fin de semaine en Principauté.

Rien ne doit être laissé au hasard. Car la lutte s'annonce intense, indécise et plusieurs accidents ont démontré si besoin était la difficulté à flirter avec les rails et les trottoirs des rues de la Principauté.

Si le champion du monde finlandais a finalement pris le dessus sur l'Allemand, hier lors des essais libres, ce dernier n'en affichait pas moins une certaine confiance.

L'Allemand n'hésitera pas à faire des heures supplémentaires. « Je vais probablement me rendre à Fiorano vendredi pour effectuer les derniers essais de la quatrième voiture qui sera amenée à Monaco pour samedi », révélait le pilote de la Scuderia.

Les résultats des essais libres sont habituellement peu révélateurs, mais il est évident que Hakkinen et Schumacher sont en voie de mettre la table pour un farouche duel.



André-A. Bellemare
AABellemare@lesoleil.com
CHASSE ET PÊCHE

Chasse: règles changées en 2000

Certaines règles sur la chasse au Québec ont été modifiées, surtout en ce qui concerne la chasse du chevreuil et celle de l'orignal. C'est ce que vous découvrirez en lisant la brochure gouvernementale gratuite qui résume (en 90 pages...) les règlements en vigueur du 1^{er} avril 2000 au 31 mars 2001. La brochure annuelle est publiée avec au moins deux mois de retard: elle a été rédigée et produite au moment où l'ancien ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) agonisait et faisait place à la nouvelle Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ). Souhaitons que pareil délai ne survienne plus jamais.

L'année 2000 marque le retour du permis de chasse « familial » dans le cas de la chasse des petits gibiers (surtout des gélinottes huppées ou « perdrix », des téttras du Canada et des lièvres). Donc, le conjoint d'un titulaire de permis de chasse des petits gibiers peut maintenant chasser « sur » le permis de ce titulaire, lorsqu'il possède lui-même son certificat du chasseur. Par ailleurs, tout jeune âgé de moins de 18 ans peut maintenant chasser les petits gibiers « sur » le permis de chasse d'un titulaire âgé d'au moins 18 ans.

Pour les résidents, le colletage du lièvre est autorisé avec le permis de chasse des petits gibiers. Notez que le permis pour le colletage du lièvre uniquement demeure.

CHEVREUIL

Les chasseurs de chevreuil fréquentant les zones provinciales de chasse n° 3, 4, 10 et 11 ne pourront plus tirer à partir des routes. Cette règle n'existait auparavant que dans des zones du Sud-Ouest.

Dorénavant, les chasseurs utilisant une arme à chargement par la bouche pourront y installer un télescope.

La période de chasse du chevreuil à l'arme à chargement par la bouche et à l'arc est prolongée dans la zone n° 4. La période de chasse du chevreuil à l'arc et celle de la chasse de l'orignal ont été modifiées dans la zone n° 10 et les ZEC qui y sont incluses.

On permet la chasse du chevreuil dans certains territoires fauniques de l'ouest de la zone n° 15... mais pas encore dans Portneuf!

ORIGNAL

Dans les ZEC Dumoine et Maganasiipi, on instaure une période de chasse de l'orignal à la carabine à chargement par la bouche, à l'arbalète et à l'arc. Dans la ZEC Petawaga, comme je vous l'ai déjà souligné, on instaure un tirage au sort de permis spéciaux pour la chasse de l'orignal femelle adulte; c'est la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) qui est chargée d'organiser ce tirage.

En 2000, seule la chasse de l'orignal mâle adulte sera permise dans les ZEC Gros-Brochet, Kiskissink, Menokeosawin et Wessonnewau.

Dans la réserve faunique gouvernementale de Matane, gérée par la SEPAQ, certains groupes de chasseurs pourront être composés de six personnes durant la chasse contingente et contrôlée de l'orignal.

Dans la réserve faunique gouvernementale de Papineau-Labelle, chaque chasseur pourra dorénavant récolter un chevreuil (c'était un cerf par deux chasseurs auparavant).

DANS MA BOURRICHE

Chevreuil: curieux...

L'automne dernier, plusieurs personnes ayant chassé le chevreuil dans le Bas-Saint-Laurent (zone provinciale n°2) m'ont demandé d'alerter la Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ) concernant la trop forte proportion de biches dans la population de cerfs de la zone. Ces chasseurs m'ont dit n'avoir vu que des biches et faons durant la chasse, et réclamaient de la FAPAQ qu'elle fasse tirer au sort des permis spéciaux d'abattage de cerfs sans bois, pour rétablir l'équilibre des sexes chez les cerfs. La FAPAQ a jugé que les 10 500 chevreuils de la zone n°2 pouvaient supporter la récolte de biches et faons, et elle fait tirer 300 permis de chasse de cerfs sans bois. Dès l'annonce du projet de la FAPAQ, de soi-disant porte-parole des chasseurs ont jeté les hauts cris: ils ont dit craindre pour la survie des faons après l'abattage des biches, et ils ont affirmé que les chasseurs refuseraient d'abattre des biches parce que ça nuirait à l'image de la chasse et parce qu'ils préféreraient protéger les femelles pour la reproduction. Or, les chasseurs intéressés à gagner un permis spécial d'abattage ont été si nombreux que la Société a momentanément manqué de formulaires d'inscription au tirage... Voilà une autre belle preuve que les autorités ne doivent pas se fier uniquement aux soi-disant porte-parole officiels des chasseurs avant de modifier des règles, mais sonder aussi le monde ordinaire, ceux qui vivent sur le plancher des vaches... Depuis près de 30 ans, je le répète: les chasseurs et pêcheurs n'ont souvent pas besoin d'ennemis autres que... certains de leurs porte-parole officiels! Je répète aussi que les conseils privés, conseils provinciaux, conseils régionaux et autres comités consultatifs ne servent pas à grand-chose en chasse et pêche... sauf quand un ministre, ses proches conseillers, des hauts fonctionnaires, technocrates, bureaucrates et autres *lotoques* souhaitent leur faire gober des idées bien arrêtées!

La Sainte-Anne de Portneuf

L'Association de chasse et pêche de la rivière Sainte-Anne, dans Portneuf, a récemment introduit 4200 truites dans ce cours d'eau, pour le plaisir des adeptes de la pêche à la ligne de tout âge et de toute provenance. Demain et dimanche, à compter de 6 h chaque jour, l'association accueillera les pêcheurs à la rampe de mise à l'eau des embarcations situées près de la rue Saint-Hubert, dans Saint-Raymond. Ceux qui s'inscriront auprès de l'ACPSRP pourront participer au tirage au sort de présence et pourront participer à une foule d'activités familiales. Votre contribution aux activités de l'ACPSRP permettra au groupe d'aménager la Sainte-Anne pour la rendre encore plus productive.

Record égalé... sans le savoir



Si Tom Lehman (ci-dessus) en profitait pour faire un peu de « tourisme » au 17^e trou, ce ne fut pas le cas de Jay Williamson qui a égalé, hier, une marque du parcours en disputant un deuxième neuf de 29. Son brio lui permet de partager le premier rang de l'Omnium Kemper avec Steve Lowery (64, sept coups sous le par.) Williamson a inscrit un aigle et trois oislets successifs du 13^e au 16^e trous. Il réédite la marque établie en 1991 par Brad Bryant sur un parcours, il est vrai, plus difficile. « Je ne le savais pas, a dit Williamson quand on lui a appris qu'il avait égalé une marque. Je suis un joueur émotif. » Williamson tente de défaire ses démons. Il ne garde pas de bons souvenirs du parcours TPC d'Avenel. C'est là qu'en 1996, alors qu'il était en tête du tournoi, qu'il s'était effondré au dernier parcours, ramenant une carte de 79.

ROYALS 13/RED SOX 11

Un match fou

BOSTON (AP) — Dave McCarty a mis un point final à un match endiablé en y allant de son quatrième coup sûr, un triple de deux points en huitième manche, et les Royals de Kansas City ont connu leur meilleur match en attaque de la saison quand ils ont battu les Red Sox de Boston 13-11.

Les Royals, qui tiraient de l'arrière 8-2 après cinq manches, sont revenus à la charge avec une poussée de neuf points dans une sixième manche de fou qui a vu les deux équipes totaliser 12 points, 12 coups sûrs et quatre buts sur balles. Au total 22 joueurs se sont présentés à la

plaque dans cette manche où les lanceurs ont effectué 78 tirs. Même que deux coureurs ont été harponnés au marbre dans le match.

Kansas City a marqué les points gagnants contre Derek Lowe (2-2). Joe Randa a produit un premier point avec un simple et McCarty a suivi avec son triple. Jose Santiago (5-2) a profité de la même production offensive des Royals, soit 13 points et 19 coups sûrs.

Carl Everett a obtenu un grand chelem, son 17^e circuit de la saison, et Nomar Garciaparra a ajouté un circuit de deux points.

Richards heureux d'éviter le repêchage

TAMPA, Floride (PC) — Brad Richards pourrait ajouter à son salaire de presque 1 million \$ US jusqu'à 1,5 million \$ en bonus s'il s'illustre à sa première saison chez le Lightning de Tampa Bay, l'an prochain.

L'ancien coéquipier de Vincent Lecavalier dans l'unique de l'Océanie de Rimouski était heureux, hier, d'avoir accepté un contrat de trois ans, évitant ainsi de devoir repasser par le repêchage de la LNH.

« Je n'ai pas beaucoup dormi au cours des derniers jours et je suis très heureux que le dossier soit réglé », a dit l'attaquant âgé de 20 ans. Richards, meilleur marqueur au pays cette saison avec 186 points, a aidé l'Océanie à remporter la coupe Memorial, dimanche dernier.



« Le Lightning, c'est l'équipe pour laquelle je veux jouer »

pour laquelle je veux jouer, a dit Richards en parlant du Lightning. Je suis enthousiaste à l'idée de tenter ma chance avec cette équipe. La Ligue junior majeure du Québec n'est pas la Ligue nationale, mais j'ai fait ce que j'avais à faire ici et je suis prêt à passer à l'étape suivante. »

Tom Glavine est humain après tout

CHICAGO (AP) — Même Tom Glavine peut connaître de mauvaises journées. Deux fois gagnant du trophée Cy Young, il a cédé six coups sûrs et quatre points en cinq manches, sa plus courte sortie de la saison, et les Cubs de Chicago ont battu les Braves d'Atlanta 5-3.

Glavine (7-2) n'avait subi qu'une seule défaite depuis le 22 septembre dernier, présentant un dossier de 10-1 en 14 départs. Cette victoire a empêché les Braves de balayer les honneurs d'une série contre les Cubs pour la première fois depuis juillet 1997. Les Braves n'ont pas balayé une série au Wrigley Field depuis 1994.

Ce match, qui remplaçait le match de la veille remis à cause de la pluie, n'a attiré que 5267 spectateurs, la plus petite foule au Wrigley depuis le 23 septembre 1986.

Kevin Tapani (3-6) avait par ailleurs beaucoup plus les allures d'un gagnant du Cy Young que Glavine. Il n'avait permis que deux coups sûrs au cours des six premières manches, soit avant que Andres Galarraga ne claque un circuit de trois points, son troisième de la série et 15^e de la saison.

Rick Aguilera a réussi les deux derniers retraits pour son 10^e sauvetage. Damon Buford a frappé un circuit de deux points pour les Cubs.

MILTON SE REPREND

À Toronto, Eric Milton a vite oublié son pire départ de la saison. Il n'a permis que cinq coups sûrs en huit manches et Ron Coomer a bouclé le circuit quand les Twins du Minnesota ont battu les Blue Jays de Toronto 5-1.

Le gaucher a remporté trois départs de suite et n'a permis que deux points mérités depuis qu'il a été bombardé de neuf points en deux manches et un tiers le 15 mai. Milton (5-1) a réussi neuf retraits sur des prises, un sommet pour lui cette saison, et n'a donné aucun but sur balles avant de céder le monticule à Bob Wells en neuvième.

Carlos Delgado a bouclé son 19^e circuit, un coup en solo, contre Milton en septième manche. Jacques Jones, qui a obtenu trois coups sûrs en quatre présences, a produit un point avec un triple contre Frank Castillo (1-5) en troisième. Les Twins ont marqué trois autres points en sixième, points produits par un double de Christian Guzman, un roulant de Matt Lawton et le circuit de Coomer.

TOUT PRÈS

À St. Petersburg en Floride, Bryan Rekar (2-3) est venu bien près de réussir le premier jeu blanc de sa carrière lorsque les Devil Rays de Tampa Bay ont défait les Orioles de Baltimore, 2-1. Il a donné un circuit à Brady Anderson après un retrait à la neuvième manche. Roberto Hernandez l'a remplacé et a mis un terme au match, récoltant du même coup son sixième sauvetage.

Scott Erickson (2-2) a concédé deux points et huit coups sûrs. Il a réalisé son premier match complet de la saison. Fred McGriff et Gerald Williams ont produit les points des vainqueurs.

EN BREF

Jonathan Roy examiné à Indianapolis

Les Wildcats de Moncton ont fait savoir, par communiqué, que l'attaquant Jonathan Roy a subi, hier, une dissection des ganglions retro-peritonéaux pour permettre aux médecins de faire d'autres analyses. À la suite de ces tests, les médecins du Centre hospitalier de l'Université d'Indianapolis, aux États-Unis, décideront du genre de traitement de chimiothérapie qu'il devra suivre. Cet hôpital est reconnu mondialement dans le domaine du traitement du cancer et c'est d'ailleurs à cet endroit que le coureur cycliste Lance Armstrong, gagnant du Tour de France l'an dernier, avait été soigné pour un cancer. R.L.

Morrisette et Tremblay brillaient... par leur absence

Léo-Guy Morrisette, du Titan d'Acadie-Bathurst, et Marc Tremblay, des Saguenéens de Chicoutimi, n'étaient pas présents, hier, à l'audition devant M^{re} Jean Bazin, le commissaire mandaté par la Ligue de hockey junior du Québec pour faire la lumière sur la transaction survenue entre les propriétaires des deux équipes, le 19 décembre 1998. Les deux avaient pourtant réclamé ce droit à grand renfort de publicité. Le Bureau des gouverneurs fera maintenant une analyse complète de la situation. R.L.

NATATION Lupien échoue

Déjà qualifié pour les Jeux olympiques de Sydney dans le relais 4 X 200 m libre masculin, Yannick Lupien (Rouge et Or de l'Université Laval) a raté hier soir la chance d'ajouter le 100 m libre à son tableau, terminant deuxième derrière Craig Hutchison lors des essais olympiques de natation à Montréal.

Pourtant, Lupien avait terminé premier de toutes les vagues de qualifications du 100 m la veille avec un chrono de 50:29. En soirée, il avait éliminé toute concurrence avec un temps de 50:62. Alors qu'il aurait normalement dû ouvrir la machine hier, le détenteur du record canadien (49:94) s'est contenté d'un temps de 50:63, ce qui ne le place tout de même pas très loin du standard olympique qui est de 50:09. Premier, Hutchison a arrêté le chrono à 50:14.

Par ailleurs, Michel Boulianne, originaire de Loretteville mais qui s'entraîne maintenant avec le club montréalais Camo, a réussi sa meilleure performance à vie au 200 m brasse, avec un temps de 2:16:56. Son ancienne marque personnelle était de 2:17:69. Mais ce fait d'armes n'a pas été suffisant pour surpasser le record canadien de Morgan Knabe, de Calgary (2:15:16).

Les chances de Boulianne d'obtenir son laissez-passer pour Sydney ne se sont pas évanouies du même coup. Il lui reste encore quelques mois pour réussir le standard olympique. Donc d'améliorer son chrono d'hier d'une seconde et deux centièmes. Belle commande tout de même.

Chez les autres nageurs du Rouge et Or, notons la 6^e place de Steve Preston en demi-finale du 200 m dos (2:04:06). Ce rang lui octroie du même coup un couloir pour la grande finale. Y.P.

Les deux jockeys survivent !



Le jockey britannique Frankie Dettori (29 ans) et un autre jockey, Ray Cochrane, s'en sont miraculeusement tirés, hier, quand le bimoteur qu'ils occupaient s'est écrasé près du terrain de courses de chevaux de Newmarket (Angleterre), tuant malheureusement le pilote. Dettori s'est brisé une cheville et une main et a subi de sévères brûlures à la tête et au visage. Il a été extirpé des débris par Cochrane (41 ans), qui lui-même souffre de brûlures à la tête et au cuir chevelu. Des employés de l'hippodrome ont retrouvé les jockeys à environ 50 mètres des débris de l'appareil. Dettori semblait souffrir beaucoup, mais quelques minutes plus tard, il appelait sa femme à l'aide de son cellulaire pour la rassurer ! Dettori était devenu célèbre en remportant les sept courses d'un même programme.

LOUIS DESPRÉS INVITATION

Des tableaux de qualité

RÉAL LABBÉ
Le Soleil

Favoris ou non, les participants au tournoi de tennis Louis Després Invitation attendent avec impatience le coup d'envoi de la compétition alors que la première ronde commencera demain au club Advantage. Catherine Alain, la favorite dans le tableau féminin, avait dû s'incliner en finale l'an dernier contre Mélanie Bernard. La saison qui vient de se terminer lui permet de croire à une victoire.

« Je viens de connaître ma meilleure saison, a mentionné l'étudiante de l'Université North Texas. C'était d'ailleurs ma deuxième année sur le circuit universitaire et j'ai eu ma bonne part de victoires. Je suis considérée comme la deuxième joueuse, parfois la troisième, au sein de notre équipe, tout dépendant des formations que nous affrontons. Après le tournoi, je vais continuer mon entraînement pendant l'été et je participerai aussi à quelques tournois de la WTA. »

La deuxième favorite du tableau de 32 filles, Julie Tremblay, n'a pas eu l'occasion de jouer aussi souvent qu'elle l'au-

rait voulu, à cause de ses études au cégep. « Ça ne m'a pas empêchée de faire un bon entraînement et, depuis que Catherine est revenue, nous pratiquons souvent ensemble. »

NICOLAS BROCHU ABSENT

Du côté masculin, le favori Nicolas Brochu était absent à la rencontre de presse. Cependant le 2^e favori, Simon Tremblay-Larouche, y était et a bien voulu parler de son adversaire.

« C'est un gars qui possède un service très puissant, le plus rapide dans la région, et il est également très bon dans les volées. Il monte bien au filet aussi. Je ne l'ai jamais affronté et, si jamais on devait se retrouver en finale, ce sera parfait car j'aime rencontrer des joueurs différents. Si je suis capable de bien retourner son service, je pourrais être en bonne position. Le tournoi Louis Després est bien équilibré et, dans les huit premiers favoris, tout le monde peut vaincre tout le monde. »

Le tableau principal masculin compte 128 participants et les perdants de la première ronde se retrouveront dans le tableau de la division 2.

SEMI-PRO Festival beauceron

IAN BUSSIÈRES
Collaboration spéciale

THETFORD MINES — Le Gala des Mérites de la Ligue de hockey semi-professionnelle du Québec a pris des allures de festival beauceron, samedi soir à Thetford Mines, alors que l'organisation du Garaga de Saint-Georges a raffé quatre trophées et que ses joueurs ont décroché trois honneurs individuels.

En plus d'être honorée pour son championnat du classement général et de la section Bauer, le Garaga a reçu le prix de l'implication médiatique et, pour une deuxième saison d'affilée, celui de l'organisation de l'année. Les Beaucerons ont également vu leur attaquant Frédéric Vermette décrocher le titre de joueur le plus utile en saison, l'arrière Steve Gosselin celui de meilleur défenseur du circuit et le tandem Guy Moore-Mathieu Vachon celui du meilleur tandem de gardiens.

Si le Garaga a été le grand gagnant de cette soirée, les Rapides de LaSalle n'avaient cependant rien à lui envier avec en main la coupe Futura, le championnat de la section Nike, la recrue de l'année (Patrick Deraspe), le joueur par excellence des séries (Yves Beaudoin) et l'entraîneur de l'année (Daniel Saumier)... Martin Duval et Ugo Bouthillier, du Blitz de Granby, ont décroché respectivement les trophées « Guy-Lafleur » et « Maurice-Richard » remis au meilleur marqueur et au meilleur buteur du circuit. Jean Imbeau, des Condors de Jonquières, a reçu le trophée du joueur le plus gentilhomme mais ni lui, ni personne de son organisation n'était sur place pour recevoir l'honneur.

NOTES: Le Garaga a obtenu les services de deux joueurs de 25 ans, le défenseur Raymond Delarosbil et le joueur de centre Hugo Turcotte, du Beaulieu Canada, d'Acton Vale. En retour, il a cédé le défenseur Michel Caron. Jean Bourgeois, l'autre joueur acquis de Joliette, est aussi officiellement sur le marché des échanges... La LHSPQ adoptera l'an prochain la période de prolongation de cinq minutes à quatre contre quatre lorsque le score sera égal après les 60 minutes réglementaires. Si l'égalité persiste, la fusillade sera de retour.

Garaga: quatre trophées et trois honneurs individuels

Mariage de métaux

François Thivierge aussi à l'aise au sabre qu'en musique heavy metal

Voyez-vous un mariage possible entre la musique heavy metal et l'escrime? Entre la beauté et la fluidité du mouvement dans un combat au sabre, alors que l'autre vit à l'enseigne de la gestuelle anarchique... pour rester poli? François Thivierge dit passer d'un à l'autre sans heurt.



Yves Poulin
Ypoulin@lesoleil.com

Le sabreur était inscrit dans la classe junior (moins de 20 ans) homme hier, au jour II des championnats canadiens d'escrime, qui sont disputés dans le grand gymnase du Peps. L'athlète de Sillery a connu ses meilleurs moments dans sa discipline voilà deux ans environ, alors qu'il a fait 8^e aux Canadiens de l'Est senior et 12^e aux Canadiens juniors, sans compter plusieurs médailles glanées ici et là au fil des compétitions provinciales.

Mais comme il voulait redonner un peu à son sport, il partage maintenant son quotidien entre la compétition et l'enseignement au sein du club Esquadra. « L'enseignement a gobé une bonne partie de mon temps. La motivation de l'athlète a donc baissé d'un cran. Il y a aussi mon groupe de musique... »

ÉPARGNE FORCÉE...

Cela dit, l'occasion de participer aux Canadiens était trop belle. « Surtout que ça se passe chez nous. Ça aurait été triste de manquer ça. Je suis surpris de *toffer la run*. Je ne me suis pas entraîné plus de deux heures par semaine alors que la majorité des athlètes y consacrent de huit à 12 heures/semaine. Je suis encore en vie », racontait-il après la ronde préliminaire. « Le fond est bon, c'est le timing qui manque un peu », l'encourage son entraîneur Serge Hénault.

Au retour de la pause après le dîner, François s'est frotté à plus fort que lui. Surtout que la seconde ronde en est une à simple élimination. Éliminé 15-10. « Aucun plaisir. Je n'ai pas tiré. Je n'étais pas dans ma peau. Le cerveau me dictait des gestes mais le corps ne suivait pas. »

Il croyait avoir été éliminé par un inconnu. L'arbitre du match lui a laissé savoir que son adversaire avait participé aux Mondiaux cadets, ce qui n'a pas semblé l'émouvoir outre mesure.

« Je viens d'économiser quelques dollars pour le parcomètre », a-t-il badiné. Lui reste maintenant la compétition senior par équipe. Mais il n'avait déjà plus la tête à l'escrime. « Je vais traîner quelques séquences pour la suite. »

« DIVINE SYNDROME »

Un peu de musique pour s'adoucir les moeurs? Son groupe s'appelle *Divine Syndrome*. Le premier album sortira sous peu sous le titre *Pulsatory Paradigm*, pour ceux que la chose intéresse. « On ne s'est pas produits en salle depuis un an. Personnellement, j'ai participé avec d'autres musiciens à « Cégep en spectacles ». On s'était regroupé sous le nom *Ceci n'est pas un groupe* », explique le batteur du groupe, claviériste à ses heures.

« Nous (*Pulsatory Paradigm*) sommes ensemble depuis cinq ans. Nous avons modifié notre style depuis nos débuts. » Il se souvient de ses affinités pour *Iron Maiden*. « Aujourd'hui, on ne joue même plus ça pour s'échauffer. Nous sommes bien contents de notre produit. On vient d'être approchés par une maison de distribution. »

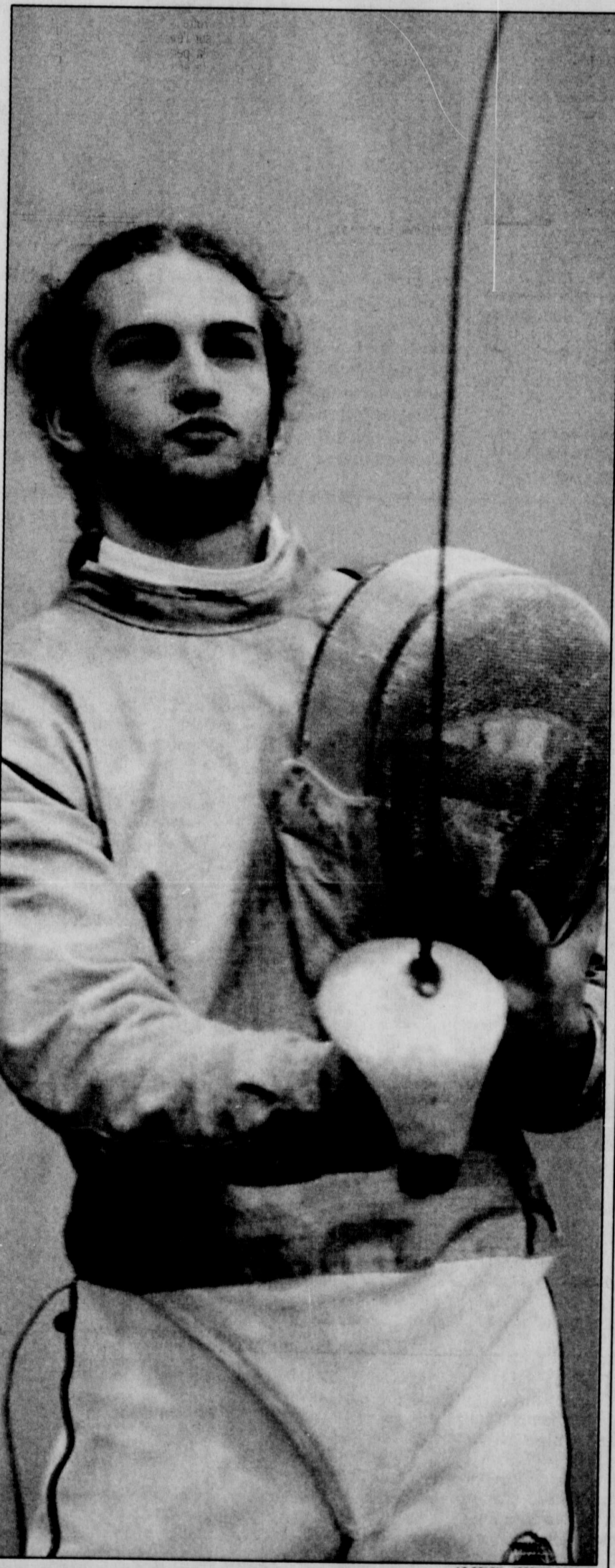
Les projets d'autopromotion sont légion. Il parle de faire le « Polliwog » (tournée transcanadienne) ainsi que le « Milwaukee metal fest » l'an prochain. « Cet été, on aimerait se produire à Québec ainsi qu'à Toronto mais tout ça reste à confirmer. »

Le style du groupe s'apparente à celui des *Martyr*, *Quo Vadis* ou *Oblivion*. Donc du death metal technic... évidemment.

L'ARGENT À BOUDREAUULT

Dans les autres lancements... ou plutôt classes inscrites au programme des Canadiens d'escrime, notons la médaille d'argent de David Boudreauult (club Scaramouche de Chibougamau), la 15^e place de Brian Cliche (Esquadra) et le 22^e rang de François Thivierge, tous au sabre masculin junior.

Aujourd'hui, jour III de la compétition, on surveillera pour vous la prestation de Laurie Shong (épée masculine) et Juije Luan (fleuret féminin), deux de nos représentants aux Jeux de Sydney. Champion canadien en ti-



François Thivierge partage son quotidien entre la compétition et l'enseignement.

tre à l'épée masculine, Charles St-Hilaire sera aussi de la partie. Aussi

deux bons épéistes du club Estac, Tommy Linteau et Vincent Pelletier.

EN BREF

Accélération à Sainte-Croix

La piste d'accélération de Sainte-Croix présente son premier programme de la saison. La nouvelle piste de 2050 pieds accueillera les compétiteurs dans les classes Super/Pro, Heavy, Moto, Compacte, Street et Recrue. Les portes ouvriront à 17 h et les essais libres commenceront à 18 h alors que les qualifications se feront à partir de 19 h. En cas de pluie, le programme est remis au lendemain. R.L.

Pour les arbitres

Le comité des arbitres de baseball de la région de Québec tient un stage de niveau 1, 2 et 3, demain et dimanche, au chalet Fargy, en annexe à l'aréna Marcel-Bédard de Beauport. Le tout commence à 8 h 30. Info: 839-3266. R.L.

Riot, championnat de rafting

L'équipe de rafting Riot de Québec a remporté un 2^e championnat canadien de suite sur la rivière des Outaouais, en fin de semaine. Les deux jours de course ont permis aux champions de se démarquer des sept autres équipes masculines québécoises et ontariennes. L'équipe était composée d'Yves Gagnon, Éric Boudreau, Jean-Philippe Turcotte, Tony Allaire, Mathieu Lavoie, Sébastien Rainville et Claude Pagé. L'an dernier, l'équipe avait remporté l'or sur la rivière Rouge pour représenter le Canada aux championnats du monde tenus sur la rivière Orange en Afrique du Sud où elle a terminé au 6^e rang. C.G.

Bénévoles recherchés

Le comité organisateur de la coupe du Monde Tissot/UCI de vélo de montagne recherche des bénévoles pour son événement qui aura lieu les 1^{er} et 2^e juillet, à la station Mont-Sainte-Anne. Les gens intéressés peuvent joindre Nancy Bélanger au 827-1122. C.G.